NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2400518 - Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2400518

1.3 Appellation du site

Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort

1.4 Date de compilation

29/02/1996

1.5 Date d'actualisation

01/01/2015

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Centre	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.centre.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 20/08/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029409687&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,43818°

Latitude : 47,29759°

2.2 Superficie totale

3104 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
24	Centre

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
18	Cher	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
18004	ALLOGNY
18051	CHAPELOTTE
18088	ENNORDRES
18109	HENRICHEMONT
18111	HUMBLIGNY
18115	IVOY-LE-PRE
18117	JARS
18145	MENETOU-SALON
18149	MERY-ES-BOIS
18156	MOROGUES
18162	NEUILLY-EN-SANCERRE
18168	NOYER
18170	OIZON
18176	PARASSY
18206	SAINT-ELOY-DE-GY
18223	SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

18229	SAINT-PALAIS
18249	SENS-BEAUJEU
18284	VILLEGENON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,11 *(0 %)*		M	C	C	C	C
4010 *Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix*		0,44 *(0,01 %)*		G	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		1,2 *(0,04 %)*		M	C	C	C	C
7110 *Tourbières hautes actives*	X	0,38 *(0,01 %)*		G	C	C	C	C
7150 *Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion*		0,12 *(0 %)*		G	C	C	C	C
91D0 *Tourbières boisées*	X	2,91 *(0,09 %)*		P	C	C	C	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	70,94 *(2,29 %)*		M	B	C	B	B
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		2166,1 *(69,78 %)*		M	A	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		53,79 *(1,73 %)*		M	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p	1	1	i	P	P	D			
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p	20	100	i	P	G	C	B	C	B
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	G	C	B	C	B
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p	0	40	i	P	M	C	A	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	p	250	300	i	P	G	C	A	C	B
F	5315	*Cottus perifretum*	p			i	C	M	C	A	C	A

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
Fu		*Tephrocybe palustris*	1		localities	V						X

P		*Polytrichum strictum*	1		localities	V						X
P		*Fissidens pusillus*	1		localities	V						X
P		*Dicranum bonjeanii*	1		localities	V						X
P		*Leucobryum glaucum*	2		localities	C		X				X
P		*Philonotis fontana*	1		localities	V						X
P		*Hookeria lucens*	1		localities	V						X
P		*Hygroamblystegium tenax*	1		localities	V						X
P		*Plagiothecium laetum*	1		localities	V						X
P		*Herzogiella seligeri*	1		localities	V						X
P		*Cephalozia connivens*	1		localities	V						X
P		*Kurzia pauciflora*	1		localities	V						X
P		*Calypogeia neesiana*	1		localities	V						X
P		*Trichocolea tomentella*	3		localities	R						X
P		*Sphagnum angustifolium*	1		localities	R		X				X
P		*Sphagnum capillifolium*	2		localities	R		X				X
P		*Sphagnum inundatum*	2		localities	R		X				X
P		*Sphagnum fallax*	1		localities	R		X				X
P		*Sphagnum fimbriatum*	1		localities	V		X				X
P		*Sphagnum flexuosum*	2		localities	R		X				X
P		*Sphagnum auriculatum*	2		localities	R		X				X
P		*Sphagnum magellanicum*	1		localities	V		X				X
P		*Sphagnum palustre*	5		localities	C		X				X
P		*Sphagnum rubellum*	3		localities	R		X				X

P		*Sphagnum subnitens*	3		localities	R		X				X
P		*Carex elongata*	1		localities	V						X
P		*Carex flava*	1		localities	V						X
P		*Carex nigra*	1		localities	R						X
P		*Carex pulicaris*	1		localities	R						X
P		*Chrysosplenium oppositifolium*	7		localities	C						X
P		*Dactylorhiza maculata*	2		localities	C					X	
P		*Dactylorhiza majalis*	1		localities	R					X	X
P		*Drosera intermedia*	2		localities	R						X
P		*Drosera rotundifolia*	3		localities	R						X
P		*Erica vagans*	1		localities	V						X
P		*Eriophorum polystachion*	4		localities	R						X
P		*Geum rivale*	1		localities	V						X
P		*Neottia nidus-avis*	2		localities	C					X	
P		*Neottia ovata*	2		localities	C					X	
P		*Oenanthe peucedanifolia*	3		localities	C						X
P		*Orchis mascula*	3		localities	C					X	
P		*Osmunda regalis*	19		localities	C						X
P		*Paris quadrifolia*	5		localities	C						X
P		*Pinguicula lusitanica*	2		localities	R						X
P		*Polystichum aculeatum*	3		localities	R						X
P		*Rhynchospora alba*	3		localities	V						X
P		*Rhynchospora fusca*	3		localities	V						X

P		*Ruscus aculeatus*	4		localities	C		X				X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	86 %
N17 : Forêts de résineux	1 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %
N27 : Agriculture (en général)	1 %

Autres caractéristiques du site

Formations boisées dotées d'un relief et d'une pluviométrie tranchant nettement avec les deux régions limitrophes (Sologne et Champagne berrichonne) et induisant des conditions biogéographiques collinéennes.
La géologie et la pédologie du Pays-Fort sont essentiellement caractérisées par des formations issues des argiles à silex.
La zone méridionale au relief accentué et très pluvieuse favorise une mosaïque de milieux et d'habitats (Hêtraie à Houx, Aulnaie-frênaie, landes humides et tourbières).

Le massif de Menetou-Salon et de la colline de Michavant est entouré par de nombreux ruisseaux et rivières dont les rives portent des forêts alluviales résiduelles.
Plusieurs ruisseaux abritent des petits radeaux de Renoncules.
Certains d'entre eux dont le Layon accueillent des espèces aquatiques visées à l'annexe II de la directive Habitats dont l'Ecrevisse à pattes blanches.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité faible : zone forestière et bocagère dans laquelle l'occupation du sol n'évolue que faiblement.

4.2 Qualité et importance

Concernant les formations collinéennes, elles sont rares en région Centre et caractéristiques du Pays-Fort.
L'intérêt de ce site réside dans la qualité des hêtraies (acides et neutrophiles) ainsi que dans les forêts alluviales. La formation prépondérante et en situation d'isolat est la hêtraie-chênaie à Houx présentant différents faciès en fonction de la géologie, de la pluviométrie et de l'histoire des peuplements. Cet habitat comporte le faciès à Alisier blanc (particulièrement intéressant) et à Sureau à grappes.

Ce site est aussi remarquable pour les ruisseaux collinéens qui abrite nombre d'animaux inscrits à l'annexe II de la directive Habitats : Ecrevisse à pattes blanches, Chabot et Lamproie de Planer notamment dans la rivière du Layon. On y notera aussi la présence d'une population fonctionnelle de Truite fario (sites de frayères).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	A04	Pâturage		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	F03.01	Chasse		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

Inventaire des richesses naturelles des forêts domaniales du Cher 1994 - 1996 (contrat vert) - ONF.
Catalogue des stations forestières du Pays-Fort.
Etude de faisabilité pour une gestion conservatoire des ruisseaux du massif forestier du Pays-Fort. CPNRC, novembre 2000. Rapport et annexes.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
21	Forêt domaniale	40 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Des extensions ont été proposées par le CRPF du Centre et de l'Ile-de-France, l'ONF et le CPNRC suite au séminaire biogéographique atlantique de Kelkee (septembre 1999) :
- plusieurs enveloppes sur les massifs d'Ivoy-le-Pré et de la Croslaie en forêt privée ;
- compléments dans les massifs d'Allogny et de Saint-Palais ainsi que sur la forêt de la Caisse d'Epargne d'Orléans (massif de La Borne) ;
- nouveaux ruisseaux à Ecrevisse à pattes blanches et Lamproie de Planer.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CEN Centre-Val de Loire

Adresse : 16, rue du Bas-de-Grange 18100 Vierzon

Courriel : antenne18-36@cen-centrevaldeloire.org

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Lien vers le DOCOB
Lien :
http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/Natura2000/docob_FR2400518.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation